

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE

MINISTRE DELEGUE CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DECISION INTERMINISTERIELLE N° 117/MEPSFP/ MESR / MDETFP

modifiant l'article 1^{er} de la Décision interministérielle n°080/MEPSFP/ MESR/MDETFP du 25 octobre 2016
fixant les dates des examens et concours de l'année scolaire 2016 - 2017

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

ET LE MINISTRE DELEGUE CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Vu la constitution de 1992 ;
- Vu l'ordonnance n° 16 du 06 mai 1975 portant réforme de l'Enseignement au Togo ;
- Vu le décret n°67-22 du 26 janvier 1967 définissant les compétences ministérielles en matière de recrutement, d'administration et de gestion des diverses catégories de personnels ;
- Vu le décret n° 2000-007/PR /METFP du 20 mars 2000 modifiant et complétant le décret n°94-063/PR du 21 septembre 1994 portant réorganisation du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
- Vu le décret n° 2001-013/PR du 21 février 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Office du Brevet de Technicien Supérieur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
- Vu le décret n° 2012-004/PR du 29 février 2012 relatif aux attributions des ministres d'Etat et ministres ;
- Vu le décret n° 2012-006/PR du 07 mars 2012 portant organisation des départements ministériels ;
- Vu le décret n° 2015-038/PR du 05 juin 2015 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n° 2013-041/PR du 28 juin 2015 portant composition du gouvernement, ensemble les textes qui l'ont modifié ;
- Sur proposition du Directeur des Examens, Concours et Certifications (Enseignement Général), du Directeur des Examens, Concours et Certifications (Enseignement Technique), du Directeur de l'Office du Brevet de Technicien Supérieur, du Directeur de l'Office du Baccalauréat et du Directeur de l'Education Physique ;

DECIDENT :

Article 1^{er} : L'article 1^{er} de la décision interministérielle n°080/MEPSFP/MESR /MDETFP/ du 25 octobre 2016 fixant les dates des examens et concours de l'année scolaire 2016 - 2017 est modifié comme suit :

Article 1^{er} nouveau : Les examens et concours de l'année scolaire 2016 - 2017 auront lieu aux dates ci-après :

EXAMENS	ANCIENNES DATES	NOUVELLES DATES
ENSEIGNEMENT GENERAL		
BAC I	EPS du 09 au 22 mars 2017	Sans changement
	MATIERES PRINCIPALES 22,23, 24, 26 et 27 mai 2017	MATIERES PRINCIPALES 20,21, 22, 23 et 24 juin 2017
BAC I (REPLACEMENT)	22, 23 et 24 août 2017	Sans changement

BEPC	EPS du 18 avril au 05 mai 2017	Sans changement
		MATIERES PRINCIPALES 04, 05, 06 et 07 juillet 2017
		Sans changement
BEPC (REMPLACEMENT)	22, 23 et 24 août 2017	
CEPD	27, 28 et 29 juin 2017	11, 12 et 13 juillet 2017
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE		
BEP COMMERCIAUX	du 30 mai au 14 juin 2017	du 27 Juin au 12 Juillet 2017
BAC 1 EPREUVES TECHNIQUES ET PRATIQUES	du 09 au 16 mai 2017	du 06 au 13 Juin 2017
BAC 1 EPREUVES ECRITES	EPS du 09 au 22 mars 2017	Sans changement
	MATIERES PRINCIPALES du 22 au 27 mai 2017	MATIERES PRINCIPALES du 19 au 24 juin 2017
	du 16 au 21 août 2017	du 16 au 21 Août 2017
BAC 1 (REMPLACEMENT)		

CAP ARTISANAL	du 27 juin au 08 juillet 2017	du 25 juillet au 04 août 2017
CAP INDUSTRIELS		
CAP AGRO-PASTORAL ET ARTS MENAGERS		
CAP BOUCHERIE CHARCUTERIE	du 30 mai au 14 juin 2017	Sans changement
CAP EMPLOYE DE BANQUE		
CAP HOTELIER	du 11 au 22 juillet 2017	Sans changement
BP BANQUE	du 27 juin au 07 juillet 2017	Sans changement
BP HOTELIER	du 25 juillet au 05 août 2017	Sans changement
CQP CERTIFICATION DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE	du 16 au 21 août 2017	Sans changement
BTA (Brevet de Technicien Agricole)	du 07 au 18 août 2017	Sans changement
BT INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	du 01 ^{er} au 17 août 2017	Sans changement

CONCOURS NATIONALE D'ENTREE DANS LES CET, CFTP ET CRETFP	du 30 au 31 août 2017	Sans changement
CERTIFICAT DE FIN D'APPRENTISSAGE(CFA)	du 04 au 09 sept. 2017	Sans changement
CEAP-PTA/C ; CAP-PTA/B ; CAP-CET/A2	du 03 au 06 octobre 2017	Sans changement
OFFICE DU BACCALAUREAT		
BAC II	EPS du 27 mars au 05 avril 2017	Sans changement
	MATIERES PRINCIPALES 19 au 23 Juin 2017	du 10 au 14 Juillet 2017
BAC II (REMPLACEMENT)	du 21 au 24 août 2017	Sans changement
OFFICE DU BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR		
BTS	du 10 au 14 juil. 2017	du 17 au 21 juillet 2017
DTSA	- PRATIQUE : du 01 ^{er} au 03 juin 2017 - ECRIT : du 21 au 26 août 2017	PRATIQUE : du 08 au 11 juin 2017 ECRIT : du 28 août au 02 septembre 2017

Article 2 : La présente décision qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Lomé, le 04 AVR 2017

Le Ministre des Enseignements Primaire,
Secondaire et de la Formation Professionnelle

SIGNE

Prof. Komi Paalamwé TCHAKPELE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche

SIGNE

Octave Nicoué K. BROOHHM

Le Ministre Délégué chargé de l'Enseignement
Technique et de la Formation Professionnelle

SIGNE

Georges Kwawu AïDAM

AMPLIATIONS

PR/CR	1	SG/MDETFP	1	IREJ	6
PM/CR	1	DRH/MEPSFP	1	IGE	1
AN/CR	1	DAF/MEPSFP	1	DEPP	2
OB/MESR	1	DGIPE	1	DESG	2
OBTs/MDETFP	1	DGFP	1	Dt° Ens Cath	1
DECC/MEPSFP	1	Dt° Finances	1	Dt° Ens Prot	1
DECC/MDETFP	1	CF	1	Plan Togo	1
DPAC/MCTL	1	Trésor	1	FASPAREL	1
DEPS/MCCSFC	1	AMB GHANA	1	UFEPLAT	1
CAB/MEPSFP	1	DRE	6	UNAPEEP	1
CAB/METFP	1	IEPP	47	MCCSFC	1
SG/MEPSFP	1	IESG	12	JORT	1

Pour ampliation

La Secrétaire Générale du Ministère des Enseignements Primaire,
Secondaire et de la Formation Professionnelle



Tawuim TITORA